Le porc, pourquoi pas de MONTAGNE ?

Le 11 juillet 2015 | Sébastien Rigal, porte-parole de Causse durable, aux côtés du Collectif PLEIN AIR.

Connaissez-vous une industrie qui veuille pérenniser mais ne montrer son outil de travail aux consommateurs ? son caillebotis sur du lisier, par exemple, sur lequel sont concentrés des milliers de porcs ? non ? Et connaissez-vous des garants de l'opacité, voulue par cette industrie ? soit l'État, et la Commission européenne ? non plus ? Vous ignorez donc comment vous est vendu, en apparence, non de la viande de porc de caillebotis, mais du *"porc de montagne"* ? Alors, s'il vous en dit d'être moins dupe à l'avenir, lisez cet article. (*Nota bene* : les cas exposés dans cet article sont présentés de façon anonyme, parce qu'il s'agit de dénoncer, non des exploitants pris dans un système, mais la tromperie du public développée par ce système.)

Si des industriels porcins abusent de masques, par exemple du mot *montagne* et de ce qu'il évoque au consommateur non averti, **c'est qu'ils en ont le droit**. Des portions d'un territoire départemental, en effet, malgré leur altitude inférieure à 700 mètres, sans une rudesse du climat qui raccourcirait la période de végétation, et sans une forte pente qui empêcherait ou rendrait plus onéreuse la mécanisation, furent pourtant classées par l'État comme des *« zones défavorisées de montagne »*, ce qui ouvrit aux agro-industriels "montagnards" un droit à des

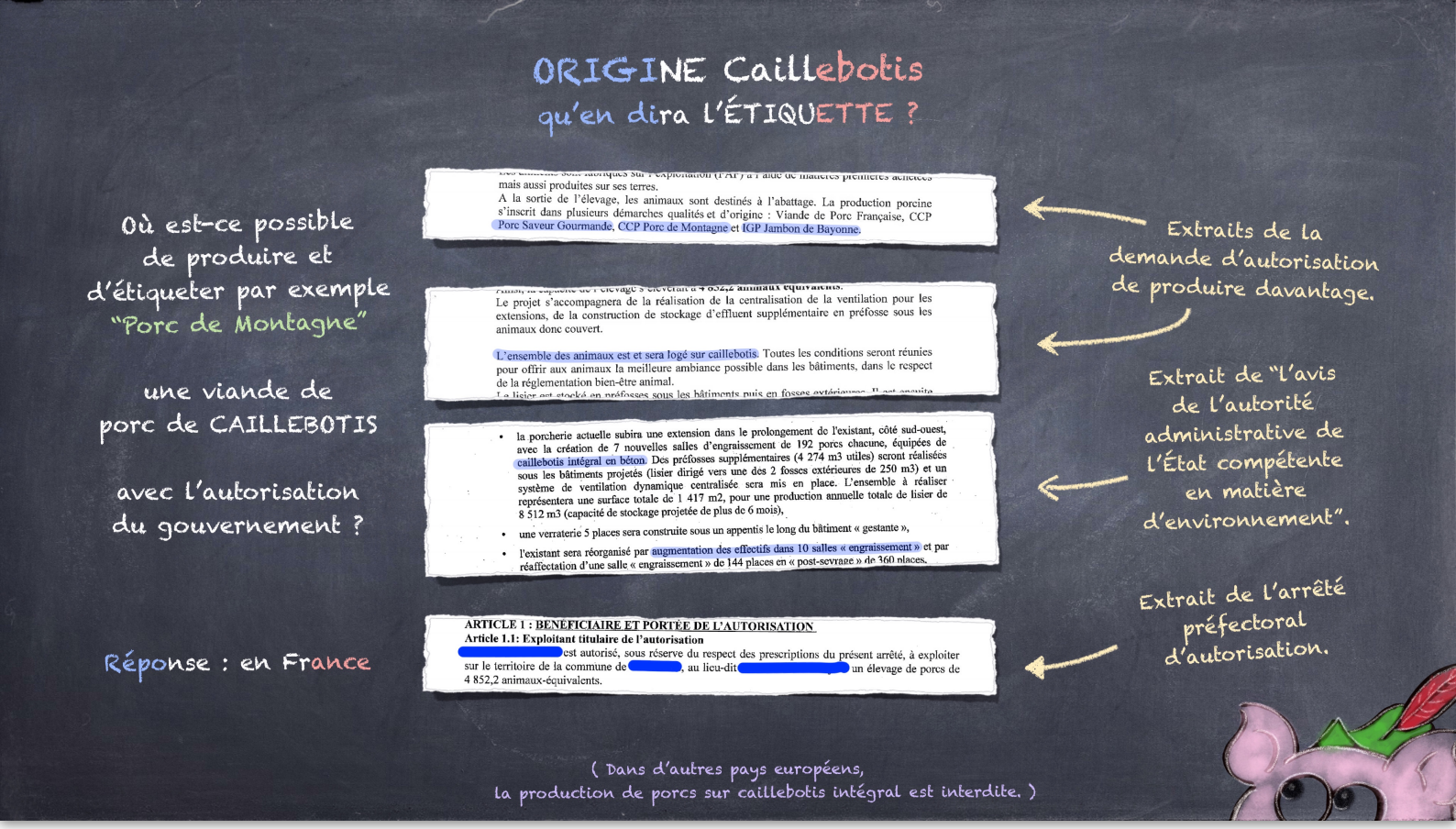

aides financières beaucoup plus importantes, et une possibilité de vendre le produit comme venant de la montagne.

Nous avions d'abord découvert que **des abattoirs jouissaient abusivement d'un classement en « *zone de montagne* »**. Tels, l'abattoir au chef-lieu d'un canton, à environ 179 mètres d'altitude ; ou celui près le chef-lieu d'un département, à environ 537 mètres d'altitude. Abusivement, car, dans ces locaux industriels, il n'y a pas davantage de climat montagnard que de forte pente qui y rendraient difficile l'abattage des animaux.

Aussi, nous nous doutions que **tel abattoir, prétendument montagnard, était alimenté en porcs de caillebotis, bien que ces caillebotis ne fussent, non plus, montagnards**. Or nous n'avions aucune preuve formelle que du caillebotis, installé dans tel département – et ne différant guère du caillebotis d'un autre département – pouvait être considéré comme un terroir montagnard. La toute première preuve nous fut apportée par la demande d'autorisation d'un producteur, pour l'extension de sa porcherie industrielle : il indiquait expressément produire tous ses porcs sur du caillebotis, duquel les porcs n'étaient destinés à sortir que pour être abattus, après quoi une partie serait commercialisée en tant que « *porc de montagne* ». **Un service de l'État, dit *autorité environnementale***, ayant pourtant relevé qu'il s'agissait de « *caillebotis intégral en béton* », **ne se formalisait pas que le béton pût être vendu en tant que terroir montagnard**. Alors nous pûmes déduire que si l'autorité ne se formalisait pas de l'amalgame, c'est qu'il était tellement habituel qu'il n'était pas question, pour l'autorité, de remarquer l'abus… que tout un chacun devrait deviner sans problème ?

La majeure partie de l'alimentation des porcs de caillebotis, non plus, n'a d'origine montagnarde. Il suffit de lire, dans des dossiers de demande d'autorisation, de quelle chimie les porcs de caillebotis sont précisément nourris ; de lire entre les lignes, dans telle question posée à la Commission européenne, l'opposition d'industriels porcins à ce que l'alimentation des porcs de caillebotis "montagnards" provienne au moins à moitié de la montagne : parce qu'il serait simplement impossible que le sol montagnard, le vrai quand même additionné du faux, produise ne serait-ce que la moitié de l'alimentation nécessaire aux producteurs intensifs de porcs sur caillebotis. La supercherie était menacée. Mais la menace tomba vite. Le commissaire européen Dacian Cioloș proposa d'abaisser à 25 % la part de l'alimentation qui viendrait effectivement de la montagne, dans le but, devenu si flou ! d'informer le consommateur de la caractéristique prétendument montagnarde du produit soi-disant

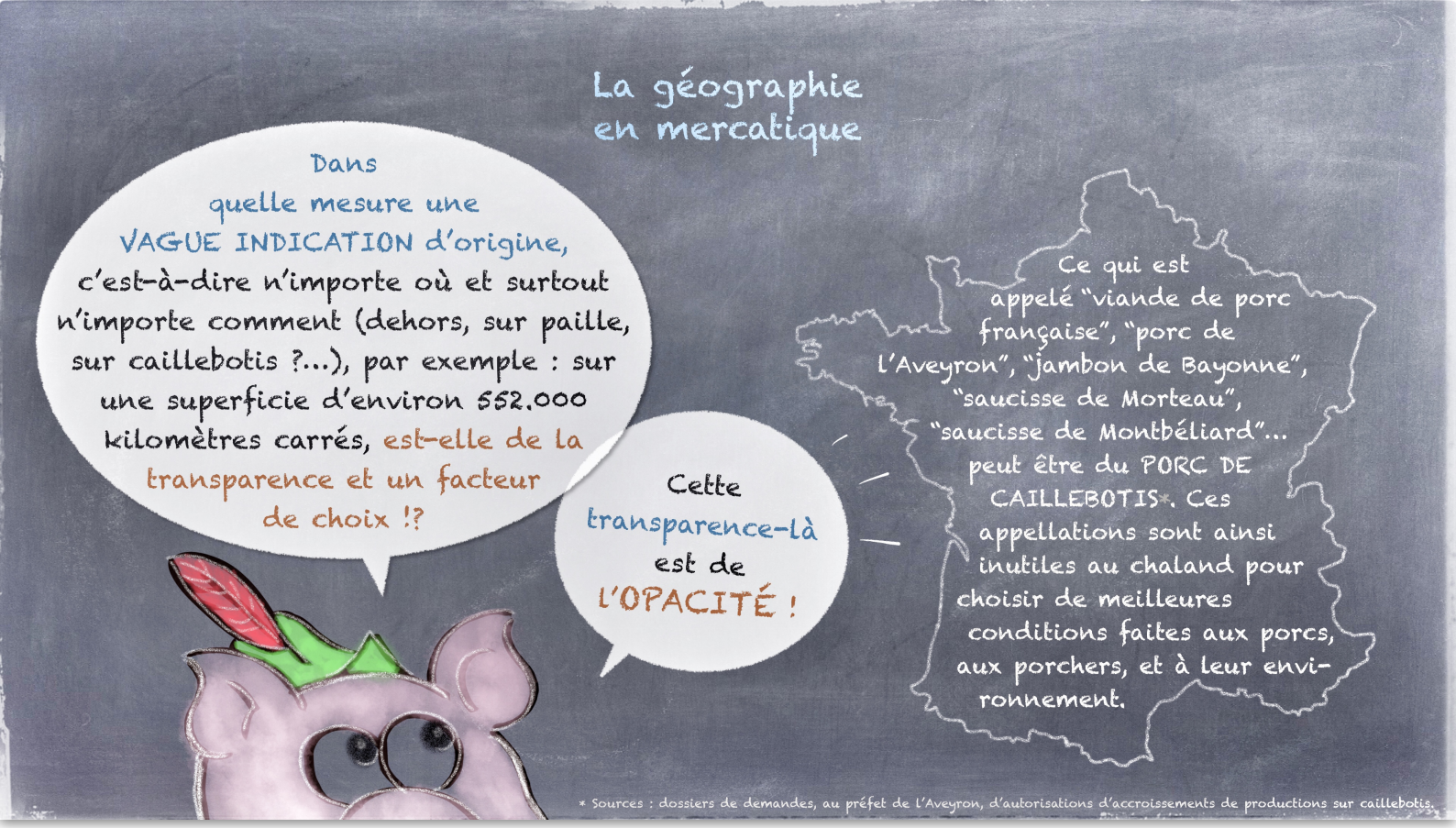

montagnard. Des industriels avaient fixé les moyens de l'exploitation, et veillaient à ce que personne ne contrariât leur « *valorisation* ».

Voilà donc comment du porc de caillebotis est devenu du « *porc de montagne* ». C'est-à-dire, **voilà comment des concentrations industrielles**, **la destruction**, par centaines de milliers, **d'emplois** d'éleveurs qu'ont causé depuis plus de quatre décennies, en France, ces concentrations sans fin de porcs enfermés au-dessus de leurs excréments, **leur impact délétère** sur la santé des animaux, sur l'environnement, la santé humaine et les finances publiques, **ont été masqués joliment au chaland, entre autres par le mot publicitaire *montagne* et ce qu'il évoque, avec la permission de l'État et la complaisance de l'Union européenne**.

Il faudrait n'avoir de cesse de remarquer qu'**une telle opacité ne sert les mieux-faisants qualitativement**, par exemple l'éleveur donnant vraiment à ses porcs une vie en plein air. Qu'une telle opacité française **peut ruiner des savoir-faire familiaux étrangers**, où de la matière porcine produite intensivement en France est exportée. Car les mots inappropriés de la mercatique, en nous permettant d'imaginer que lorsque nous achetons les productions animales de masse que ces mots recouvrent, nous favorisons ce qu'ils évoquent, peuvent nous faire ruiner précisément ce qu'ils évoquent, comme l'élevage familial mieux-faisant, près de chez soi.

Les consommateurs ont-ils le choix ? Jocelyne Porcher remarquait en 2009 que « *ni les consommateurs ni les animaux ne disent merci aux travailleurs des porcheries, bien au contraire.* […] *Les consommateurs n'ont clairement pas le choix. La consommation ne peut donc être perçue par les éleveurs comme un acte concret de reconnaissance du travail, comme cela peut être le cas pour des éleveurs bio.* »[1] Mais si nous tombions les masques ? Car, aussi absurdes que soient les masques d'industriels porcins pour l'intérêt général, il nous appartient de contribuer à ce déplorable carnaval, ou NON. Les masques tiennent, tant que nous le voulons bien. •

I ❤ P.L.E.I.N. A.I.R.
collectifpleinair.eu

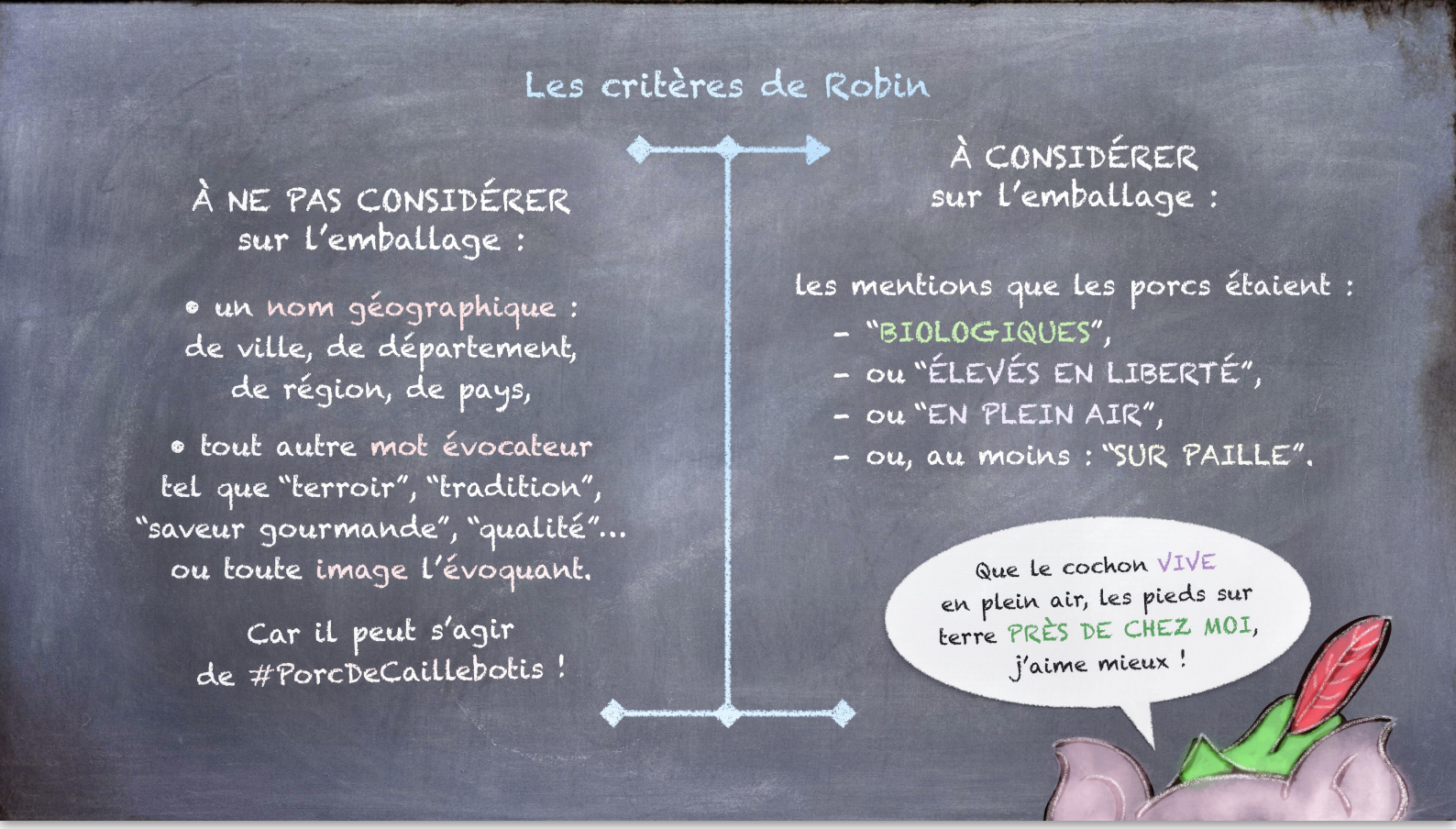

SOURCES

– Témoignages d'élus, ainsi que de personnels de l'État.

– Dossiers de demande, au préfet, d'autorisation d'accroissement de production sur caillebotis.

– Avis d'*autorité environnementale*.

– Association nationale des élus de montagne (ANEM), ainsi que Légifrance, quant au classement « *zone de montagne* ».

– Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), quant aux altitudes et aux pentes.

RÉFÉRENCE

[1] Jocelyne Porcher, « *Le challenge des Cochons d'Or. Un pilier défensif et un maître étalon de la filière porcine industrielle* », *Économie rurale*, 313-314, septembre-décembre 2009, mis en ligne le 5 décembre 2011.